



Serrurier - Arnaque à la clé

Par **JeanBaptiste69**, le **15/03/2014** à **21:14**

Bonjour, rnrnJ'aimerais vous exposer mon problème pour savoir s'il existe d'autres personnes ayant été victimes d'une situation similaire à la mienne : abus de faiblesse, par la société xxxxxx (Serrurier). rnrnJ'ai par mégarde laissé mes clés à l'intérieur de mon appartement un samedi matin après avoir claqué la porte et ai dû faire appel à un serrurier pour rentrer chez moi. rnrnArrivé sur les lieux, après lui avoir expliqué que j'avais claqué la porte en partant, l'ouvrier dépêché par la société casse le cylindre de ma serrure avec une pince sans même tenter de crochetage. Il m'annonce dans le même temps plusieurs prix ; 300 et quelques euros au final pour l'intervention. La porte ouverte, il commence à remplir deux devis et deux factures tout en m'annonçant qu'il va remplacer ma serrure à l'identique, coût total de l'opération 1112 euros. (300 et quelques + 700 et qq de serrure neuve) Pas grave me dit-il, l'assurance vous remboursera pour sur, tout en me conseillant de feindre une tentative d'effraction. rnrnEtudiant, je lui explique que je ne possède pas cette somme. Il me dit que la CB passera et que l'assurance remboursera très vite comme pour tous les clients qu'il voit. Je paye alors en deux fois mais le premier paiement est débité, le deuxième refusé. Après avoir insisté longtemps, je le persuade de ne pas commencer à installer une nouvelle serrure contre le paiement plus tard de la deuxième partie de la somme. rnrnComme il n'a exécuté que l'ouverture de la porte, il me fait un nouveau devis à la vitesse de l'éclair mais en écrivant 556,5 euros, moitié de la somme que j'avais payée pour l'ouverture+changement et non 300 et qq pour l'ouverture simple, en me disant que la comptabilité de l'entreprise se chargera de me rembourser la différence. Dans la précipitation et un peu confus, j'ai signé le devis et la facture... rnrnSans parler du fait qu'il a profité de ma naïveté en cassant inutilement ma serrure (par ailleurs toute simple) sans tenter de l'ouvrir avec une radio rnrnQu'il m'aie persuadé que mon assurance me rembourserait entièrement et m'aie vivement conseillé de l'arnaquer en simulant une effraction rnrnQu'il m'aie demandé de signer dans l'urgence rnrnPuis je réclamer la différence entre la nouvelle prestation convenue et effectivement effectuée et le premier devis/facture ? Ou en cas de refus de sa part pourrais-je demander réparation ? rnrnDésolé

d'avoir à vous soumettre ce petit cas pratique un peu fastidieux mais je ne sais vraiment pas quoi faire, je me sens volé, je suis à découvert et sans serrure au milieu de ma porte...
Merci d'avance pour vos témoignages, conseils, soutien

Par **gts125**, le **21/03/2014 à 03:21**

Bonjour,
Il semble que je viens de me faire avoir par la même société ce soir même. J'ai également oublié mes clés. Cout total de l'opération: 970€ (149 pour l'ouverture + 820 pour la serrure).
Il se trouve que j'ai clairement demandé au serrurier si il ne pouvait pas utiliser la "méthode de la radio", ma serrure étant très basique. Il m'assure que non, avec des arguments technique incompréhensible. Même topo sur la fraude à l'assurance. Il a longuement insisté pour que je paye par carte, et après deux tentative infructueuses (d'abord le total puis la moitié) je paye par chèque (en bois du coup... je n'ai pas une telle somme!).
C'est fou de voir à quel point on est naïf et vulnérable dans ces situations... surtout face à des gens qui sont clairement formé au barratinage plutôt qu'à la serrurerie!
Dès son départ, j'essaie moi même avec un film dispo chez moi... j'y arrive du premier coup! Je ne sais pas si cette démonstration peut faire foi devant un expert, mais c'est clairement la preuve qu'il m'a menti...
J'ai ensuite regardé le prix du verrou installé : 36€. no comments...
Il se trouve que j'ai ensuite cherché des infos sur l'entreprise en question: le site internet vante une intervention en 30 min (ils ont mis 1h30, de manière à arriver à 18h30, heure à laquelle les tarifs sont majoré de 100%), un devis par téléphone (auquel je n'ai pas eu droit, même en rappelant après coup de manière anonyme pour voir), que l'on peut payer en plusieurs fois sans frais (pas proposé dans mon cas, visiblement pas dans le tien non plus...), et plein de belles chose.
Egalement surprenant, ils se prétendent artisans depuis 2005, alors qu'on trouve sur un site d'information sur les entreprises qu'elle n'a été crée qu'en décembre 2013...
Sur leur site on trouve également plusieurs logos d'assurance auprès desquelles ils serait agréés. Demain je les appelle toutes pour leur demander confirmation et leur signaler l'utilisation de leur logo si elles ne sont pas au courant.
Au vu de tout ça, j'hésite encore entre deux solutions: leur proposer un accord pour ne payer que l'ouverture de la porte et la serrure, mais au prix réel (36€), ou carrément leur rendre la serrure. Dans les deux cas, en cas de refus, je fais opposition au chèque et même si c'est illégal, il est peu probable qu'ils portent plainte. De toute façon je vais essayer de leur mettre la pression avec associations de consommateur, DGRFC etc...
Vue que tu a payé par carte c'est peut-être plus difficile?
Toute aide et conseils seraient bien utile! On se sent tellement pigeon quand on voit que l'on s'est fait avoir comme ça, surtout quand on se rend compte que c'est arrivé à tellement de gens...
Merci

Par **midnightodyssey**, le **04/05/2018 à 14:18**

Bonjour
je viens d etre victime des même technique de persuasion , sois disant paiement en plusieurs fois , sois disant remboursement de la carte visa , une enorme arnaque !!!
nest ce porter plainte porte ses fruits ? en plus de d une dossier repression fraude ?
merci e votre aide